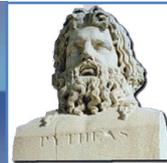


REP+ Pythéas

Projet de réseau



Réseaux REP+ PYTHÉAS

Intitulé de l'AXE 1 du projet de réseau :

Maîtrise de la langue

Objectifs :

- Faciliter la compréhension de tous les types d'écrits.
- Faciliter l'accès aux œuvres littéraires.
- Enrichir le lexique.
- Améliorer les capacités de communication orale et écrite dans des situations quotidiennes et authentiques.
- Acquérir des qualités rédactionnelles pour communiquer aisément.
- Améliorer les capacités à relater une expérience à l'écrit et/ou à l'oral.
- S'appuyer sur l'oral pour conforter l'écrit.

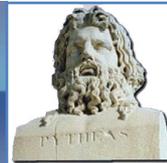
Mise en œuvre :

en école et/ou en collège :

- **dans les pratiques de classe** : référentiel commun inter-degrés de Maîtrise de la langue dans toutes les disciplines; anthologie de contes traditionnels inter-degrés (*en lien avec l'axe 2 : l'éducation à la citoyenneté*) ;
- **par des projets spécifiques comme, par exemple** : Lector & Lectrix; Cinéma Buissonnier; Marseille Ma Ville; projets journalisme ; ateliers philosophiques; échange d'énoncés de résolution de problèmes (en lien avec l'axe 3 : la différenciation pédagogique)...

dans la continuité pédagogique : pour une approche transdisciplinaire de la maîtrise de la langue, exemple :

- dans le cadre du parcours d'histoire des arts : la langue pour communiquer ses émotions et argumenter ses choix esthétiques, débattre et commenter des œuvres cinématographiques (Cinéma Buissonnier) ; raconter la ville en transformation : décrire le geste architectural ; justifier mes options plastiques pour la représenter ou en rêver une autre (Marseille Ma Ville) ;
- développer les co-interventions inter-degrés en Sciences et Technologie : la langue comme outil d'argumentation de la démarche d'investigation en sciences ;
- mettre en œuvre de rallyes Mathématiques inter-degrés de résolution de problèmes (CM2/6^e ; 3^e/2^{de}) : la langue comme outil d'élaboration et de résolution d'énoncés de problèmes échangés entre classes ;
- élaborer une progression de cycle 3 inter-degrés sur le lexique en commission 1 du conseil école-collège à partir des indicateurs retenus par les évaluations PARE départementales ;
- développer la pratique d'écrits collectifs inter-degrés, éventuellement avec des partenaires extérieurs à l'école, sous des formes variées : journaux scolaires, blogs, web-radio (en lien avec l'éducation au numérique) : la langue pour réfléchir sur le monde, le questionner et exercer sa pensée critique (projets journalistiques et ateliers philosophiques s'appuyant sur l'oral pour conforter l'écrit).



Indicateurs permettant l'évaluation :

Indicateur principal : amélioration du degré de maîtrise des compétences du socle relatives au « Lire, écrire, parler » dans toutes les disciplines au moyen des évaluations PARE et d'un outil à construire : une échelle lexicale dans chaque discipline (mots en contexte).

Indicateurs complémentaires :

- Amélioration du vocabulaire dans différents champs lexicaux, dans tous les domaines.
- Nombre d'enfants scolarisés à 2 ans.
- Suivi de cohortes à l'année N (2016-2017).
- Résultats aux évaluations PARE de fin de CM2.
- Pourcentage de réussite au DNB et taux de mentions.
- Devenir des élèves en fin de classe de seconde.



Réseaux REP+ PYTHÉAS

AXE 2 du projet de réseau :

Education à la santé et à la citoyenneté

Objectifs généraux :

- Mettre en place des actions qui permettent d'améliorer le climat scolaire.
- Permettre à l'élève de mieux s'épanouir en le remettant au centre de l'enseignement et des apprentissages.
- Mieux accompagner et suivre les élèves.
- Améliorer le degré de maîtrise des compétences du socle relatives à l'EMC dans toutes les disciplines.

Objectifs en matière de santé :

- Améliorer l'hygiène corporelle, bucco-dentaire, la qualité du sommeil et l'alimentation des élèves.
- Lutter contre les addictions.

Objectifs en matière de citoyenneté : rendre les élèves capables ...

- ... de respecter les règles du vivre ensemble ;
- ... de savoir agir collectivement ;
- ... d'écouter et comprendre l'autre ;
- ... de développer leur esprit critique.

Mise en œuvre :

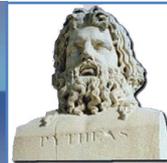
Mieux accueillir l'élève dans l'école et redéfinir les exigences de la vie en collectivité :

- Amélioration du cadre de vie, de l'hygiène, du respect des règles de politesse et de vie en communauté et de la tenue des élèves.
- Généralisation des conseils d'élèves et de conseil de la vie collégienne (projet n°13) afin de mieux prendre en compte les attentes des élèves pour l'amélioration de leur condition de vie.
- Aménagement de temps d'échanges entre ces instances elles-mêmes pour prévenir les ruptures.
- Expérimentation des ateliers philosophiques (du cycle 1 au cycle 3 ; projet n°7) par le biais d'actions de formation et dans le cadre des parcours citoyens (projet n°7 bis)
- Généralisation de l'éducation à la presse et aux media et des projets journalistiques (projet n°3) par le biais d'actions de formation.

Améliorer chez l'élève la prise de conscience de son corps et de son environnement :

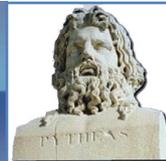
- Mettre en place des projets collectifs fédérateurs : rencontres sportives, valorisation des co-interventions en EPS (projets n°11 et 12) couplés avec la valorisation des projets liés à l'hygiène alimentaire (projets n°9 et 10)
- Fédérer à l'inter-degrés les projets éco-citoyens (potagers et vergers partagés ; projet n°8).
- Enrôler les parents d'élèves dans la co-éducation à la santé et à la citoyenneté par la valorisation des dimensions fédératrices des travaux de leurs enfants autour des notions et comportements afférents.

Mutualiser l'ensemble des actions sur les sites de la circonscription et des collèges ou au travers d'une plateforme d'échanges (ENT ou CHAMILO) pour prolonger la liaison inter-degrés en plus des conseils école-collèges et de leurs commissions.



Indicateurs permettant l'évaluation...

- ... de l'éducation à la citoyenneté : amélioration du degré de maîtrise des compétences relevant de l'EMC.
- ... de l'éducation à la santé : amélioration de l'hygiène de vie des élèves : alimentation ; sommeil ; à construire : questionnaire conçu par les élèves eux-mêmes en cours de Mathématiques (collège) à partir des indicateurs définis par les infirmières scolaires avec une passation dans les écoles et établissement des réseaux et une exploitation statistique par les élèves eux-mêmes.



Réseaux REP+ PYTHÉAS

AXE 3 du projet de réseau :

Différenciation pédagogique

Objectifs :

1. Développer l'échange de pratiques au sein du réseau.
2. Enrichir le répertoire des pratiques d'aide aux élèves en difficulté.
3. Développer l'enseignement explicite.
4. Construire les continuités pédagogiques.

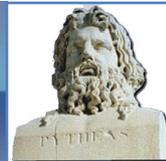
Mise en œuvre :

Mieux connaître les élèves : leurs réussites, leurs difficultés

- mettre en place une pédagogie différenciée et un enseignement explicite :
 - pour aider les élèves à surmonter les difficultés identifiées ;
 - pour valoriser les réussites et les compétences remarquables par un niveau d'exigence accru ; par le recours au tutorat entre élèves ;
- évaluer par compétences au service d'un enseignement explicite : pour vérifier les progrès de l'élève.

Mettre en place un accompagnement plus personnalisé pour assurer le suivi des élèves et la personnalisation des parcours dès le début de la scolarité :

- avec l'accueil des moins de trois ans ;
- avec le dispositif « Plus de maîtres / de professeurs que de classes » mis au service de l'accompagnement continu des élèves de 6^e ;
- avec la généralisation de la méthodologie Lector & Lectrix (projet n°1 ; cycle 2, cycle 3 dont collège avec des temps de formations dédiées sur heures REP+ du 2^d degré, le 1^{er} degré ayant déjà été abondamment formé sur la question) ;
- sous la forme d'aides pour les élèves en difficultés et d'approfondissement pour les autres :
 - développer les dispositifs de co-intervention notamment à l'inter-degrés dans le cadre de l'accompagnement continu des élèves de 6^e avec la co-intervention PE/PCL lors de séances de Sciences et de Technologie ou d'EPS (basket, hand-ball ; projets n°11 et 12) pour lesquelles les écoles ne disposent pas forcément de matériel adapté ni de lieux spécifiques ;
 - développer la pratique du tutorat notamment entre écoliers et collégiens lors des co-interventions ;
 - développer le travail collaboratif entre élèves en ateliers hétérogènes : sur les temps ordinaires de classe ; pour des projets qui le nécessitent tels que les rallyes mathématiques, l'échange d'énoncés de résolution de problèmes (rédaction et résolution ; projet n°6), les projets journalistiques (n°3) ;
 - aligner les heures REP+ collège sur les TAP et les conseils de cycle sur les premières et les conseils de classe ou d'enseignement sur les seconds : permettre des temps d'échange de pratiques et de préparation ou de bilan des co-interventions entre PE et PCL ;
 - réactualiser l'outil PPRE Passerelle pendant les temps de concertation inter-degrés à l'aune du nouveau Socle.



Harmoniser des pratiques d'évaluation :

- Dédramatiser l'évaluation en pratiquant une évaluation positive et en considérant l'erreur comme une étape nécessaire aux apprentissages : seule les compétences acquises sont spécifiées dans les bulletins ;
- mise en place de l'auto-évaluation ;
- mise en place de différentes formes d'évaluation dont : l'évaluation formative et formatrice ; l'évaluation par compétences (projet n°14 de référentiel commun de maîtrise de la langue).

Evaluer par compétences :

- afin de valoriser les acquis des élèves et mettre en évidence les notions à reprendre ;
- harmoniser par cycle les programmations et progressions ;
- encourager les progrès et rechercher l'excellence.

Mutualiser l'ensemble des actions sur les sites de la circonscription et des collèges ou au travers d'une plateforme d'échanges (ENT ou CHAMILO) pour prolonger la liaison inter-degrés en plus des conseils école-collèges et de leurs commissions.

Indicateurs permettant l'évaluation...

- ... de l'objectif 1 : nombre de réunions d'échange de pratiques et nombre de projets de liaison ;
- ... de l'objectif 2 : amélioration du taux de réussite global (degré de maîtrise du Socle) ; nombre brut de PAP et de PPRE.
- ... de l'objectif 3 : répercussion dans les fiches de préparation des enseignants et les séances d'inspection des préconisations de l'enseignement explicite ; formations dédiées.
- ... de l'objectif 4 : nombre de PPRE passerelles mis en œuvre.